PHILOSOPHIE RATIONNELLE

LA

VIE POSTHUME

4e ANNÉE. — N° 4. Octobre 1888.

SOMMAIRE :

L'ŒUVRE D'ALLAN-KARDEC

Réincarnation (Suite)

Ce qui constitue la valeur principale d'un système c'est de pouvoir expliquer rationnellement la totalité des cas qui font partie de son cadre d'observation, sans qu'il soit nécessaire, pour rendre compte de certains, de recourir à une nouvelle hypothèse. Plus une théorie sera suffisamment explicative à elle seule d'un plus grand nombre de cas particuliers, et moins seront fréquentes les objections qu'il sera loisible de lui opposer. C'est ainsi, par exemple, que l'on ne saurait logiquement repousser le principe de pesanteur, ce principe se démontrant également à l'égard de tous les corps sans exception et trouvant la confirmation de sa vérité dans les multiples diversités qui les distinguent entre eux. Admettons un instant que la connaissance supposée de cette loi, tout en nous démontrant pourquoi le boulet de fer est entraîné au fond de l'eau, ne puisse nous expliquer également pourquoi le bouchon de liège surnage, et nous serons en droit d'affirmer qu'elle ne représente pas une vérité absolue.

Ainsi en est-il du principe de Réincarnation tel qu'il fut admis par Allan-Kardec. Ne pouvant expliquer par une seule cause : l'expiation, toutes les diversités individuelles que présente le monde charnel, force

fut à l'auteur du Livre des Esprits, de recourir à une nouvelle hypothèse, celle des missions, pour rendre compte de l'existence de certaines personnalités semblant s'être élevées au-dessus du niveau moyen de l'humanité terrestre. Socrate, Jeanne d'Arc, Jésus, étaient-ils venus expier sur la Terre des méfaits antérieurs ? On ne le pouvait supposer. Il fallait donc, ou bien rejeter la théorie de l'expiation ou bien trouver une nouvelle cause explicative de la Réincarnation, applicable seulement aux natures supérieures. Cette dernière manière parut préférable à Allan-Kardec, alors qu'il eut été plus logique, pensons-nous, de rejeter toute explication partielle et de rechercher la loi naturelle qui régit les incarnations, loi également et intégralement applicable à tous les êtres sans exception, qu'ils occupent les plus hauts degrés de l'échelle du progrès ou qu'ils croupissent encore dans les bas-fonds de l'infériorité.

En disant que l'incarnation était pour les uns une expiation, pour d'autres une mission, Allan-Kardec eut le tort, selon nous, de ne pas unifier pour tous le pourquoi de la vie et de laisser subsister ainsi une cause de confusion, là où cependant il était si important de préciser pour chacun, en l'affirmant pour tous, la cause naturelle du retour à la chair.

« Les phénomènes du monde spirituel — dit Jean Reynaud — sont
« peut-être régis par des lois aussi simples que celles qui président aux
« phénomènes du monde matériel. Les âmes ne pourraient-elles pas
« dans la diversité infinie des chemins qu'elles parcourent au sein de
« l'univers et des mutations correspondantes qu'elles éprouvent dans
« leurs conditions d'existence, être tout uniment conduites par l'effet
« d'une obéissance naturelle à des lois générales ! »

Comment, ajouterons-nous, pourrait-il en être autrement et comment pourrions-nous supposer, alors que nous voyons une même loi régir le grain de sable et le géant planétaire, que l'être supérieur ne soit pas, comme son frère moins élevé, conduit par la même loi, par la même cause, à revenir s'incarner pour un même but.

L'existence des grands hommes ne nous paraît pas plus surnaturelle et miraculeuse que celle des êtres inférieurs, et de même qu'il ne nous semble pas que la rose a reçu *mission* d'embaumer et que le coquelicot *expie* par l'absence de parfum, d'imaginaires méfaits commis dans une précédente existence végétarienne, de même nous ne saurions voir dans l'influence bienfaisante de certains êtres, que le parfum naturel que dégage leur élévation et dont les natures inférieures sont encore privées, faute de l'avoir su acquérir.

Quel que soit le degré manifesté de l'élévation, nous ne croyons pas nécessaire, pour en expliquer les effets, d'en faire remonter la cause à une prétendue puissance souveraine qui indiquerait elle-même à l'être supérieur son poste de combat ; c'est-à-dire lui donnerait *mission* d'accomplir telle œuvre régénératrice dont le but serait de faciliter le progrès de l'humanité. Nous ne croyons pas davantage à la possibilité pour l'être de choisir antérieurement à sa réincarnation, par un acte de sa propre volonté, la nature des travaux qu'il devra réaliser durant son existence charnelle ; mission qu'il se donnerait lui-même dans ce cas et à l'accomplissement de laquelle il se dévouerait volontairement. Nous croyons simplement que toute nature élevée manifeste *naturellement* son élévation acquise, comme la fleur parfumée exhale *naturellement* ses plus suaves senteurs, ne voyant d'autre cause aux plus nobles actions, aux plus sublimes dévouements, que celle inhérente à l'élévation même et qu'il serait aussi difficile de ne pas manifester, à ceux qui la possèdent, qu'il serait impossible au soleil ne ne pas réchauffer, à la lumière de ne pas éclairer, à la rose de ne pas embaumer.

Par la théorie des missions, la nature du but à réaliser serait antérieurement déterminée, et l'élévation acquise devrait infailliblement s'exercer, durant la vie, dans le sens qui lui aurait été indiqué ou que l'être aurait volontairement désigné lui-même. C'est là ce qui nous la fait repousser et lui préférer la théorie des conséquences naturelles, théorie plus compréhensible et surtout plus explicative des faits observés.

En effet, si la théorie des missions providentielles semble en apparence expliquer le pourquoi de certains dévouements persévérants, la cause de certaines persistantes abnégations, elle ne saurait cependant nous faire comprendre, par contre, cette sorte de prédestination du mal qui paraît dans bien des cas avoir exercé une influence fatale sur certaines natures foncièrement vicieuses. Ce sont là des faits cependant qui demandent, eux aussi, une explication rationnelle, et, à moins de les considérer comme des *missions* diaboliques, nous ne voyons pas comment il serait possible d'en rendre compte, si ce n'est en reconnaissant simplement que vices et vertus représentent en quelque sorte des propriétés adéquates à l'infériorité ou à l'élévation, et se manifestant forcémemt durant la vie, quelles que soient la situation sociale occupée par l'être et la route que les événements lui ont tracée.

Cette prédestination, que l'école Kardéciste accepte pour le bien et repousse pour le mal, ne semble pas, du reste, être confirmée par les faits et l'on nous accordera que les prétendus missionnaires divins n'ont pas toujours choisi — puisqu'on tient à leur accorder cette possi-

bilité du choix — des situations bien en harmonie avec le but à attendre :

« Un Jésus lettré — dit l'Esprit Jean — laissant à l'humanité un code
« de morale écrit de sa main, eut certainement évité les interminables
« disputes théologiques et surtout bien des souffrances pour les vérita-
« bles continuateurs de son œuvre émancipatrice. S'incarner berger
« pour devenir pape ne démontre pas, chez Sixte-Quint, une prédesti-
« nation intentionnelle dans le choix de son milieu charnel. Laplace,
« Beaumarchais, Pierre Ramus, Shakespeare et tant d'autres illustra-
« tions dont les naissances furent obscures, n'eussent certainement pas
« choisi, s'ils en eussent été libres, des milieux sociaux susceptibles
« d'entraver le développement de leurs aptitudes naturelles. Se dévouer
« pour le progrès et pour le bonheur de l'humanité, et choisir volontai-
« rement les conditions d'existence les plus défavorables à l'accomplis-
« sement de sa mission, serait une anomalie inexplicable, alors que par
« le choix — puisque choix il y aurait — d'une situation plus en
« harmonie avec le but à atteindre, il eut été facile d'éviter de stériles
« efforts et de rendre son dévouement plus utile et plus profitable à
« l'avancement collectif. »

Il nous paraît en effet difficile d'admettre que, désignés providentiellement ou se dévouant volontairement pour accomplir une œuvre quelconque de régénération sociale, les êtres supérieurs, subissent passivement ou choisissent comme à plaisir les conditions les plus manifestement défavorables à la réalisation de leur but. S'ils choisissent eux-mêmes ces conditions, c'est donc qu'une sorte d'orgueilleuse fierté leur fait prendre la route la plus difficile sans s'inquièter des retards qu'ils apportent ainsi à la marche ascensionnelle de l'humanité, puisqu'il leur serait facile, en choisissant une route moins hérissée de difficultés, de voiler de bien moins d'obscurités leur passage lumineux à travers les siècles. Si c'est la Providence qui désigne elle-même ces dures conditions, c'est donc, il faut bien le reconnaître, que cette même Providence dont on nous vante tant les bienfaits se montrerait bien parcimonieusement prévoyante pour l'humanité, puisqu'elle laisserait volontairement l'œuvre de ses missionnaires s'engluer, pour ainsi dire, dans les milieux les plus préjudiciables à son accomplissement.

Et que d'étranges anomalies ! que d'aveugles imprévoyances ! que de coupables erreurs ne serait-on pas en droit de reprocher à cette Providence tutélaire qui aurait laissé s'incarner, à dix années d'intervalle, un missionnaire de vérité, Galilée, désigné par elle pour répudier

l'erreur théologique, et un missionnaire d'amour, Vincent de Paul, dont les actes de vertu devaient rehausser d'un nouvel éclat cette religion catholique qui força de s'agenouiller le premier et au nom de laquelle, à la même époque, on brûlait et on torturait ignominieusement Giordano Bruno!

Que les catholiques acceptent et propagent la théorie des missions, nous le comprenons parfaitement, leur religion étant pour ainsi dire bâtie à coups de miracles et le surnaturel leur étant indispensable pour imposer l'absurde. Mais qu'avons-nous besoin de les suivre dans cette voie et pourquoi rechercherions-nous toujours, nous aussi, le miraculeux et le surnaturel alors que nous sentons bien, en réalité, que rien n'est plus naturel que les prétendus mystères de l'existence.

Par la connaissance du grand principe de Réincarnation, tout ce qui pouvait encore paraître merveilleux cesse de l'être pour peu que l'on réfléchisse, et si rejetant toute idée préconçue on se contente d'observer froidement les faits et de remonter à leurs causes naturelles. Telle nature élevée a donné à l'humanité l'exemple des nobles vertus, telle autre s'est vouée à la découverte de nouvelles connaissances scientifiques, telle autre à la recherche d'une vérité philosophique, parce que ces natures portaient en elles une force irrésistible vers le Bien et le Vrai, force résultant de leurs acquis antérieurs et que, soit dans un sens, soit dans un autre, il ne leur eut point été possible de ne pas manifester. Tel être fut célèbre dans le crime, tel autre fit verser des torrents de sang humain, parce que le vice était encore en eux et que, comme ces fleurs qui répandent autour d'elles une odeur pestilentielle, leurs natures ne pouvaient qu'exhaler le mal et le faux. Mais de même que nous ne saurions voir derrière l'influence malfaisante de ceux-ci la griffe satanique de l'Esprit du mal les guidant infailliblement pour l'accomplissement de leur œuvre nuisible, nous ne pouvons non plus nous résoudre à voir derrière tous les efforts progressifs, toutes les actions généreuses de ceux-là, une main providentielle leur ayant antérieurement désigné le but régénérateur à réaliser. C'est par ses seules forces, croyons-nous, que l'humanité gravite et progresse, et s'il en fut dans l'histoire des peuples qui laissèrent après eux un sillon lumineux c'est que cette lumière, cette vérité qu'ils projetaient autour d'eux faisait partie intégrante de leur nature. S'ils se dévouèrent c'est que leur élévation savait surmonter la souffrance et leur conviction ardente les écueils ; s'ils souffrirent c'est qu'ils représentaient encore l'exception là où leurs mâles vertus doivent devenir la règle commune plus tard ; et ce n'est pas les rabaisser c'est les gran-

dir encore, c'est ajouter un nouveau joyau à leur couronne que d'affirmer qu'ils ne furent ainsi que parce qu'ils ne purent être autrement. L'être élevé fait le Bien parce qu'il est bon et non pas parce qu'il aurait reçu mission de le faire. Le but qu'il réalise durant son existence charnelle n'est point indiqué à l'evance par une souveraine puissance ou antérieurement déterminé par lui-même. Selon ce qu'il a acquis selon le sens vers lequel le portent plus particulièrement ses goûts et ses aptitudes, il marche résolument dans la vie, et quelles que soient les difficultés qu'il peut rencontrer, c'est toujours lui seul, par ses seules forces, par cette puissance innée qu'il possède et qu'il a toujours si péniblement conquise dans le passé, qu'il surmonte les écueils et s'affranchit victorieusement de tous ces sots préjugés, de toutes ces erreurs séculaires que des siècles d'ignorance et de fanatisme ont semés avant lui. Son mérite consiste justement à être livré à lui-même et à vaincre la résistance n'importe où il la rencontre, qu'elle s'appelle fausse science ou fausse vertu. Voilà ce qui fait la grandeur et la force des natures supérieures, et quand on s'est plu une fois à les considérer ainsi sous un jour naturel, on comprend alors qu'il n'était nul besoin pour expliquer leur présence dans l'humanité d'évoquer l'idée d'une puissance divine qui, de loin en loin compatissant à nos peines, daignerait se laisser fléchir par nos prières et détacher de sa céleste cour, pour le vouer au martyre, quelque missionnaire de vérité ou d'amour.

E. LEBAY.

(à suivre)

L'EXISTENCE

«LA VIE»

QUATRIÈME PARTIE (SUITE)

Déjà nous avons admis, sans sortir du cadre des lois naturelles, que, de même que dans l'existence charnelle, la cause primordiale de tout progrès devait être attribuée au principe de force ou pourquoi naturel de la situation corporelle à l'instant de l'incarnation, de même, dans l'existence périspritale, cette cause devenait par antithèse l'attribut essentiel du principe de forme ou pourquoi naturel du degré d'activité intellectuelle à l'instant de la désincarnation. Nous avons

également reconnu que si, durant la vie, la forme prédominait et ramenait à son acquis particulier tous les efforts progressifs de l'être, durant l'existence périspritale, le contraire était vrai, et que, la force prédominant à son tour, devenait naturellement bénéficiaire de tous les progrès accomplis. En poussant plus loin encore cette analogie antithétique, on ne peut donc qu'en conclure logiquement, en vertu des principes admis, que si l'être charnel prend la condition essentielle de la vie dans son principe de forme ou état corporel, c'est dans son principe de force ou état intellectuel, que l'être périsprital doit trouver, non moins naturellement, la condition nécessaire, indispensable, à son existence.

Un être ne peut vivre dans l'existence charnelle, que si un degré particulier de situation corporelle le lui permet; un être ne peut exister dans le monde périsprital, que si un degré particulier d'activité intellectuelle lui donne la faculté d'y résider. Celui-là existe tant que son principe de forme peut réunir des conditions suffisantes de vitalité, celui-ci tant que son principe de force peut réunir des conditions suffisantes d'activité. Cette analogie, on le remarquera, ne paraît être antithétique que par suite de la nature particulièrement distinctive des deux principes tour à tour prédominants dans chacune des phases charnelle et périspritale. Elle est en réalité une simple identité de fonctions appliquée à deux états différents : activité de la forme, durant la phase charnelle ; activité de la force, durant la phase périspritale.

En résumé il résulte des prémisses que nous venons d'exposer — étant donné, nous le rappelons, que l'effort progressif est naturellement limité par l'acquis intellectuel, pendant la phase charnelle, et par l'acquis corporel pendant la phase périspritale — que la situation occupée par l'être à l'instant de son apparition à ce dernier mode d'existence, c'est-à-dire après le dégagement charnel, est toujours directement conséquente du résulat corporel obtenu durant la phase précédente, et que de cette situation initiale doivent naturellement découler, en outre, les situations ultérieures auxquelles l'être devra de se trouver plus ou moins heureux ou malheureux dans le cycle qu'il est de nouveau appelé à parcourir. Or, si l'une des conditions les plus essentielles du bonheur est pour l'être charnel sa puissance de vitalité ou santé physique, elle est par antithèse, pour l'être périsprital, sa puissance d'activité ou santé psychique, si toutefois ont peut exprimer ainsi l'état naturel qui détermine la durée et la qualité de son existence, ainsi que la force de résistance qu'il lui sera loisible d'opposer aux réactions extérieures.

Il est donc facile de reconnaître toute l'importauce du progrès

matériel à réaliser durant la vie, puisque ce progrès, ou résultat obtenu par l'être charnel, devient le pourquoi naturel ou cause déterminante de la puissance d'activité de l'être périsprital, c'est-à-dire la condition même de son existence. Que l'on veuille bien, en effet, se reporter à nos explications antérieures relatives à la loi physiologique qui régit les incarnations et d'après laquelle la compressibilité progressive du corps périsprital serait conséquente de la suspension périodique de l'activité de l'être et aurait pour effet d'entraîner journellement ce dernier dans l'élément charnel en déterminant chez lui l'état de sommeil. Que l'on veuille bien, en outre, déduire logiquement de ces mêmes explications que l'instant de l'incarnation est naturellement reculé ou avancé pour l'être pésisprital selon que sa puissance d'activité, à l'état de veille, s'oppose plus ou moins, à l'état de sommeil, à une trop grande condensation corporelle susceptible de le rendre prématurément tributaire du mode charnel, et l'on comprendra certainement de quelles conséquences désastreuses, les individus et les sociétés se rendent volontairement auteurs et complices, en négligeant les moyens de conservation et de préservation matérielles dont la nature se montre pourtant si prodigue à leur égard.

Pour posséder dans l'existence périspritale cette santé psychique dont nous parlions tantôt, encore faut-il que l'existence charnelle précédente ait été normalement accomplie et terminée. C'est pour cette raison, importante s'il en fut, que tous accidents volontaires ou involontaires, de nature à entraîner pour l'être une mort corporelle prématurée, ont pour conséquences naturelles, inévitables, de l'entraîner plus tôt qu'il ne le faudrait dans le monde obscur de la chair, et dans des conditions préjudiciales à son avancement.

L'être ayant normalement accompli son existence charnelle, réunit les conditions nécessaires pour accomplir normalement son existence périspritale ; et c'est en vertu de cette même loi de réciprocité conséquentielle qu'il se trouvera, au moment de sa nouvelle réincarnation, en possession d'un degré d'activité intellectuelle, ou pourquoi naturel de la vie, qui lui permettra, toutes causes accidentelles exceptées, d'accomplir normalement encore son cycle charnel.

Mais celui qui, volontairement ou accidentellement, aura brisé trop tôt le fil de son existence charnelle, c'est-à-dire avant d'avoir atteint le résultat naturel ayant pour objet d'harmoniser son principe de forme avec les progrès ultérieurement acquis par son principe de force, celui-là, quelle que soit son élévation intellectuelle et morale, cette élévation pouvant modifier, il est vrai, mais non pas annuler la consé-

quence préjudiciable, celui-là, disons-nous, ne pourra trouver dans l'au-delà de la vie, qu'une existence analogiquement comparable — si l'on tient compte des rapports antithétiques — à celle de ces souffreteux de la chair, dont la santé chancelante et la faiblesse physique sont toujours cause, pour eux, de chagrins, de déceptions et de souffrances. Il y a plus encore, car, nous le repétons, en outre de cet état malheureux, de cette situation corporelle insuffisante pour faciliter l'essor et l'activité de la pensée, l'être prématurément entraîné dans le monde périsprital par une soudaine mort corporelle, ne pourra goûter que fort peu de temps les bienfaits de la délivrance et sera naturellement ramené, à brève échéance, dans le monde charnel trop tôt abandonné.

***

On s'est plu, bien des fois, à considérer la manifestation de la loi de justice dans l'au-delà, faute d'explication rationnelle, comme s'exerçant en vertu d'une action providentielle sans cesse renouvelée pour chaque individu et déterminant, selon le degré de mérite ou de démérite particulier à chacun, la nature de la récompense ou de la punition devant équitablement en résulter. Cette manière d'envisager le fonctionnement de la justice pour les êtres désincarnés, a le tort de substituer au jeu régulier de la loi naturelle, dont les êtres incarnés peuvent déjà constater la seule manifestation dans leur monde charnel, d'y substituer l'ingérence d'une volonté surnaturelle qui seule aurait pouvoir, après la mort, de qualifier les actions et d'en déterminer les conséquences individuelles. Aussi, pensons-nous qu'il suffira de présenter et de faire comprendre rationnellement les applications naturelles de la loi de justice, dans le monde périsprital, pour qu'on n'ait plus recours désormais à des causes surnaturelles et miraculeuses pour en expliquer le fonctionnement.

Quel est le sort des enfants morts en bas âge ? Pourquoi, si quitter le corps c'est délivrer l'âme, tous les êtres ont-ils instinctivement horreur de la mort ? Pourquoi duel, peine de mort et suicide sont-ils unanimement désaprouvés et flétris par les philosophes vraiment dignes de ce nom ? Pourquoi, en un mot, doit-on considérer comme fautive et foncièrement mauvaise, toute action ayant pour effet, à l'égard d'autrui ou de soi-même, d'interrompre brusquement le cours de la vie ?

Toutes ces questions et bien d'autres non moins importantes demandent une solution rationnelle. Il ne suffit pas de dire : ceci est bien ou ceci est mal, il faut aussi démontrer pourquoi telle action est louable,

telle autre condamnable. Affirmer que l'être qui naît et meurt renaît immédiatement de nouveau, que toute mort soudaine et prématurée est un préjudice causé à celui qu'elle frappe et qu'il faut vivre bien et vivre longtemps pour pouvoir donner à son être périsprital pleine et longue liberté future, c'est indiquer, il est vrai, l'exacte solution du problème, mais ce n'est pas en démontrer la certitude absolue ; c'est énoncer une loi physiologique, mais ce n'est pas en concilier les applications avec l'éternelle loi de justice.

Pourquoi l'enfant qui meurt en bas âge, subirait-il encore le trouble et l'inconscience d'une nouvelle gestation? Est-il donc équitable de l'exposer une fois de plus, lui, l'innocente victime des inconséquences d'autrui, au péril d'un nouvel avortement d'existence? Pourquoi ceux dont la vie n'est qu'une longue suite de déceptions et de misères, pourquoi ces trop nombreux déshérités du bonheur social, dont l'existence est faite d'amertumes et de privations et qui succombent trop tôt sous le fardeau dont la société les accable, souffriraient-ils encore dans l'au-delà, par suite d'une situation qu'ils n'ont pas voulue mais subie, pendant que les heureux, les fortunés de la chair, ceux dont la vie se serait écoulée calme et paisible, à l'abri du besoin, sans luttes, sans labeur, continueraient, par une amère dérision du sort, à goûter de nouvelles joies et de nouvelles quiétudes, bénéficiant ainsi, dans leur existence périspritale, d'une heureuse situation charnelle à eux arbitrairement et iniquement octroyée? Ah! la justice ne serait plus qu'un vain mot, et chacun sait cependant, une voix intime le redit sans cesse à la conscience, que cette justice existe, qu'elle est grande et généreuse, équitablement dispensatrice, largement compensatrice, et que tous, bons et mauvais, chétifs et puissants, grands et petits, avancés et retardataires, ont été, sont et seront éternellement courbés sous sa loi.

Un principe physiologique n'est donc acceptable, qu'à la condition essentielle d'être intégralement sanctionné, dans toutes ses applications, par la loi de justice. Là est le critérium infaillible de la vérité. Tout ce qui est naturel est juste, tout ce qui est injuste est anti-naturel. Tel est l'axiome philosophique dont nous ne devons point nous écarter, et que nous allons tâcher de rendre applicable aux effets conséquentiels, dans le monde périsprital, des diverses conditions causatives de la mort dans le monde charnel.

***

On peut considérer la cessation de la vie sous trois aspects différents, savoir : morts naturelles, morts accidentelles et morts volontaires.

Nous entendons par morts naturelles, celles dont la cause progressivement agissante est uniquement due à l'usure organique du corps charnel, toutes autres causes morbides et occasionnelles exceptées.

Nous entendons par morts accidentelles, celles qui surviennent prématurément, c'est-à-dire avant le terme fixé pour l'usure organique, soit, qu'elles soient conséquentes de maladies contractées durant le cours de la vie, y compris la période de gestation, soit, qu'elles proviennent de causes extérieures ou internes agissant soudainement ou progressivement sur l'organisme, sans nulle participation de la volonté de l'être.

Nous entendons enfin, par morts volontaires, celles dont le facteur principal est la volonté personnelle de l'être, soit que par dévouement, héroïsme, excès et débauche, dégoût de la vie ou souffrances et misères trop rudes à supporter, il interrompe brusquement, ou par l'enchaînement conséquentiel d'une suite d'actions causatives, mais toujours prématurément, le cours de son existence charnelle.

Ces divisions n'ont rien d'absolu, bien des cas pouvant être indifféremment classés dans l'une ou l'autre des catégories précitées. Nous les indiquons simplement afin de donner le plus de clarté possible à notre travail, laissant à l'intelligence individuelle, ainsi que nous l'avons exprimé au début de ce chapitre, le soin d'appliquer à des cas particuliers les règles d'ensemble que nous énonçons.

Dans la mort naturelle, l'être a intégralement accompli les trois périodes charnelles de croissance, de plénitude et de décroissance, c'est-à-dire que la forme périspritale, ayant été progressivement dégagée du corps charnel, se trouve dans une situation physiologique qui la rend naturellement tributaire du monde périsprital. Elle y pénètre donc, en pleine possession des conditions nécessaires à l'accomplissement normal de son nouveau cycle d'existence, mais, on le remarquera, avec un degré particulier de densité, conséquent de tous les progrès antérieurement accomplis par l'être, degré sur lequel ne saurait nullement influer le genre de mort.

Dans la mort accidentelle et dans la mort volontaire, le dégagement périsprital, qu'il ait lieu d'une manière soudaine ou progressive, se produit antérieurement au dernier degré de la période de décroissance charnelle, c'est-à-dire avant que la forme périspritale ait pu acquérir les conditions requises pour accomplir normalement son nouveau cycle d'existence, ces conditions faisant plus ou moins défaut, selon que l'instant de la mort se trouve plus ou moins rapproché du dernier degré de la décroissance charnelle. L'être pénètre donc dans le monde

périsprital dans une situation relative d'infériorité périspritale, mais, on le remarquera également, sur laquelle influe naturellement le degré d'épuration à ce moment acquis par la forme périspritale et conséquent de tous les progrès antérieurement accomplis par l'être de quelque nature qu'ils soient.

Médium Typtologue, L. JEAN.

(*à suivre*)

LETTRE DU Dr L. CHARROPPIN

X

Cher Monsieur George,

Je lisais il y a quelques jours dans la « Religion Laïque » un article ayant pour titre cette proposition : *La réincarnation est une impossibilité.* A cette proposition j'en substitue une autre : *Sans la préexistence pas de survivance possible.* Nous devons d'autant plus nous attacher au dogme de la réincarnation qu'il est la clef de voûte de notre philosophie. Les arguments qu'invoque contre lui M. Raoul X. l'auteur de l'article précité, ne m'ont nullement convaincu et si vous voulez bien, nous allons ensemble les passer en revue.

L'esprit et la matière, dit M. Raoul X. sont éternels. D'accord. M. Raoul X. dit ensuite « l'esprit ne peut pas se séparer de la matière pour la rejoindre plus tard à volonté. » Si cette dernière phrase est une allusion à l'adresse de ses adversaires, elle porte à faux, attendu que les partisans de la réincarnation acceptent, eux aussi, qu'il n'y a pas d'esprit sans matière et de matière sans esprit. Si l'homme, comme le dit M. Raoul X. en s'appuyant sur la théorie de l'évolution, est le couronnement de l'œuvre, il ne saurait arriver en ce monde tout d'une pièce et sans antécédents. C'est ce qui faisait dire à Leibnitz : « la naissance et la mort ne sont que les phases diverses d'un développement progressif. L'individu préexiste à l'une et survit à l'autre dans la double identité de son âme et de son corps. » C'est qu'en effet, préexistence et survivance sont deux termes inséparables et nous ne pouvons croire au second qu'en affirmant le premier.

M. Raoul X. dit encore : « Il est à observer que toute évolution se fait d'un état inférieur à un état supérieur. Il est donc une loi de pro-

grès en tout ce qui est, et la rétrogradation n'existe nulle part. » Nous pensons comme M. Raoül ; mais en quoi la réincarnation est-elle une rétrogradation si l'être arrive en ce monde avec tout le progrès qu'il a acquis et dans un milieu plus complet et plus en harmonie avec son développement et ses aspirations ? Le fait de reprendre un organisme de passage qui lui est indispensable comme moyen de relation avec la planète qu'il habite ne saurait être considéré comme une rétrogradation. C'est forcer la signification des mots pour le besoin de sa thèse, c'est manquer à l'exactitude et à la vérité. Si, comme le pensait Pierre Leroux nous sommes appelés à revenir sur cette terre pour y épuiser tout le progrès dont elle est susceptible, nous nous plaisons à penser que ce sera dans des conditions de vie supérieures à celles qui nous sont faites aujourd'hui. « Le génie et l'idiotisme, dit M. Raoul, que les réincarnationnistes ne peuvent expliquer que par la doctrine de la préexistence, sont tout simplement des résultats de l'hérédité, ainsi que des circonstances prœnatales qui ont eu une influence sur la mère et par elle sur l'enfant à l'état embryonique. » Si c'est le hasard, la fatalité, qui président à la naissance, je ne vois plus ces lois éternelles, manifestation de l'être infini, idéal de toute justice, de tout amour et de toute liberté. Fions-nous à Dieu et à la nature, dites-vous, oui ; mais pour croire au premier il ne faut pas le faire inférieur aux sentiments d'éternelle justice que nous portons en nous. Rien n'est laissé au hasard et tout a ses lois et sa raison d'être. Ceux qui rejettent la réincarnation et se font partisans de la théorie de l'évolution, nous semblent manquer de logique, car enfin, si l'être est arrivé à la personnalité, s'il apporte en naissant tous les éléments qui le constituent, il doit avoir de toute nécessité derrière lui un passé où ces éléments se sont formés et développés.

En vertu de quoi l'être arriverait-il à modifier, à dominer et même à transformer le milieu dans lequel il est appelé à vivre, s'il ne portait en lui, à l'état d'innéité, tous les éléments nécessaires à sa transformation ? Dire que l'être n'est que le résultat de l'hérédité et des circonstances prœnatales qui ont influé sur la mère et par elle sur l'enfant, c'est faire de l'être une cire molle, pétrissable à volonté et n'ayant aucune part dans les vertus et les qualités qu'il manifeste. Les matérialistes sont beaucoup plus conséquents quand ils se réclament de cette théorie des milieux si chère à M. Raoul X. La monade qui arrive sur notre globe et revêt la forme humaine a dans son passé une double raison, d'abord de son existence terrestre, puis de sa naissance dans telle parenté, dans telle position et de son union avec tel organisme

plutôt qu'avec tel autre. Voilà comment s'exprime Pezzani, d'accord en cela avec l'esprit Jean. Voilà ce que nous croyons conforme à la raison et à la justice. Voici une proposition un peu trop absolue à savoir : que « les parents sont responsables de la mort prématurée des enfants et la société de tout criminel. Il dépend des parents que les enfants ne soient pas idiots ni ne meurent en bas âge ; et il dépend de la société qu'il n'y ait pas de criminels. » Nous ne nions pas la part de responsabilité qui revient à la famille et à la société dans les fautes de leurs membres, mais elle ne saurait nous faire oublier la part qui revient à l'individu. On se demande en lisant M. Raoul X. s'il croit à la liberté humaine en nous présentant l'homme comme un être purement passif, sous l'influence des circonstances extérieures qui l'étreignent et le serrent de toutes parts.

« Si la préexistence individuelle était une vérité, continue M. Raoul X., nous devrions chacun de nous, nous souvenir de notre vie antérieure. Par nos fautes journalières nous gagnons de l'expérience et en nous souvenant, nous pouvons nous corriger de nos défauts. Combien plus nécessaire ne serait-il donc pas que nous nous rappelions de toute une vie antérieure ou de toute une série de vies passées, afin de pouvoir d'autant mieux diriger notre vie présente. » Voilà peut-être la seule objection plausible que l'on puisse faire à la préexistence. Mais n'y a-t-il pas aussi dans cette absence de souvenir un bienfait de la Providence, un soulagement pour l'être dont le passé serait trop sombre et trop chargé de méfaits ? Dès cette vie le souvenir est souvent un cauchemar et l'homme, s'il était entouré de pareilles ombres, se sentirait comme paralysé et ne pourrait plus marcher en avant. Si nous devons plus tard retrouver ce souvenir, ce ne sera, croyons-nous, que pour les points lumineux et culminants des salutaires épreuves dont nous aurons triomphé et après être montés dans une région plus sereine et plus pure.

« Si tel ou tel malfaiteur, poursuit M. Raoul X., n'avait pas hérité de mauvais penchants de ses parents et ancêtres et si la Société avait eu des institutions et des mœurs plus en accord avec la vraie idée de Dieu et de la nature, ce malfaiteur ne serait pas ce qu'il est. » C'est toujours le même parti-pris d'exagérer la responsabilité sociale sans tenir compte de celle de l'individu. Certes grande est cette responsabilité ainsi que celle de la famille, mais l'hérédité terrestre n'est pas toute l'hérédité, il y a aussi ce que j'appellerai l'hérédité extra terrestre qui seule peut nous donner raison des inégalités sociales, intellectuelles et morales, sans être dans l'obligation de faire intervenir

l'arbitraire et la fatalité qui ne sauraient se concilier avec cette confiance en Dieu et en la nature qu'exige de nous M. Raoul X.

Nos maîtres en philosophie : Leibnitz, Jean Reynaud, Pezzani, pour ne citer que ceux-là, ont toujours insisté sur cette question de la préexistence. C'est qu'en effet elle est capitale et le jour où on arriverait à nous démontrer qu'elle n'est qu'une fantaisie de l'esprit, une pure chimère, nous serions profondément troublés, car nous verrions chanceler sur sa base une philosophie qui est pour nous une vie et une consolation.

Après avoir lu M. Raoul X., nous avons éprouvé le besoin de revenir à Jean Reynaud et de relire dans *Terre et Ciel* ce chapitre où, en traits si éloquents, l'auteur nous peint cet élargissement de l'être en face de cette perspective indéfinie qu'éveille en nous l'idée de la préexistence :

« Mais, où je reconnais encore mieux qu'aux membrures de la tradition, si puissantes qu'elles soient, la force de cette doctrine, c'est à l'ampleur qu'elle communique à l'idée que nous portons en nous, de nous-mêmes. Ne vous semble-t-il pas que vous devenez en quelque sorte un autre être, lorsqu'après vous être représenté, conformément au préjugé habituel, que vous n'êtes que d'hier dans l'univers, vous venez à vous représenter au contraire que votre naissance n'est en réalité qu'un des accidents d'une longue vie, et qu'il s'est écoulé déjà bien du temps depuis que vous vous agitez à travers les mondes ? Ne sentez-vous pas tout à coup plus de poids dans votre personne, y sentant plus d'ancienneté ? Pour moi je le confesse, cette idée, même en la prenant pour une simple possibilité, me remue jusqu'au fond de l'âme. Voyageur inconnu à moi-même, émergé, il y a un instant, du noir Océan du passé, je me contemple avec étonnement. Je me vois lié non-seulement au sol sur lequel posent aujourd'hui mes pieds, mais à l'immense tourbillon qui m'entoure et dont les courants m'ont déposé évanoui sur cette terre ; je voudrais sonder l'abîme, je voudrais interroger les profondeurs de ma mémoire, je voudrais ressaisir le secret de ma première naissance et de mes destinées antérieures, et bien qu'empêché par l'ignorance et l'oubli, je me trouve du moins réveillé sur un terrain où je dormais. Ne possèderais-je même que la nuit, c'est énorme pour qui ne possédait tout à l'heure que le néant. J'ai le droit d'y plonger à volonté mes pensées et d'y retourner vivre, et d'autant mieux qu'il ne m'échappe point que cette nuit n'est qu'une défaillance de mes souvenirs, sous laquelle je sens palpiter secrètement des mystères infinis de ciel et de lumière. Motivées de si loin, les conditions de mon existence actuelle m'intéressent désormais davantage,

et je prends même plus d'assurance à l'égard des éventualités de l'avenir, lorsque je me dis avec tranquillité : J'ai longtemps pratiqué l'univers. A Dieu ne plaise qu'une croyance qui agrandit ainsi notre domaine spirituel puisse jamais nous paraître indifférente. Qui sait d'ailleurs toutes les ressources qu'y rencontrerait la théologie pour expliquer tant de choses qui, hors de là, sont inexplicables ? Les obscurités de notre état présent n'attendent peut-être pour s'éclairer que le reflet de ces états antérieurs ! Si la doctrine de la préexistence est dans la direction de la vérité, il est évident que des flots de lumière y sont en réserve, car elle est capitale. »

On aime à revenir à de pareilles œuvres. Quand le livre de *Terre et Ciel* parut ce fut pour nous une révélation, un rajeunissement, une initiation à une vie nouvelle. Il est bon de rappeler des pages si chaudes, si lumineuses à ceux qui pourraient les avoir oubliées, dans un temps surtout où la littérature, dédaigneuse de ces grandes lumières, n'est occupée qu'à nous montrer les turpitudes et les misères morales de la pauvre humanité.

Ceux donc qui rejettent la préexistence, de même que les spiritualistes, nous semblent manquer de sens et de logique en affirmant l'immortalité sans songer à la rendre possible et en assurer les conditions indispensables. « Quant à moi, dit Pezzani, si je ne croyais pas que l'être est à la fois essence, forme et vie, qu'il ne peut se séparer de son organisme virtuel et qu'il l'emporte indivisément uni avec lui, partout où il éclate dans les mondes où il va s'emprisonner pour un temps, que par conséquent, l'être individuel ou personnel préexiste depuis plus ou moins de temps à son développement dans la matrice planétaire, adapté par une loi harmonique à l'œuf cosmique de chaque globe et aux formes engendrées, je ne croirais pas à l'immortalité de la personne, impossible à reconstituer après le dégagement qu'on nomme la mort. Je deviendrais franchement et résolument matérialiste, c'est-à-dire n'ajoutant foi qu'à l'élément sensible et ne me préoccupant plus de ce qui ne tombe pas sous mes sens. Mais je suis universaliste parce que je sais et je crois la préexistence et la continuation progressive de la vie être l'ordre éternel et les lois constitutives des êtres. »

Oui, Pezzani a raison, préexistence et survivance sont mêmes choses et tous les médiums américains n'arriveront point à changer notre manière de voir sur ce point.

J'ai tenu, cher Monsieur George, à vous soumettre mes réflexions au sujet de cette importante question de la réincarnation à vous et à votre digne collègue, M. Lebay, qui êtes plus compétents en la matière, de

traiter d'une manière plus complète cette question d'où dépend le sort de notre philosophie.

Monsieur Lebay a raison de renvoyer dos à dos tous les ligueurs contre et pour l'Athéisme. Ce sont là des luttes stériles qui ne servent qu'à entretenir l'esprit d'intolérance et de division. Les uns et les autres feraient beaucoup mieux de se rapprocher et de travailler en commun à la solution des grandes questions sociales qui nous pressent de toutes parts. Ceux qui travestissent l'idée de Dieu, comme ceux qui la repoussent ne nous semblent pas mieux avisés. Nous tenons à cette croyance, mais nous ne pensons pas pour cela qu'il soit nécessaire de nous séparer de ceux qui pensent et sentent autrement et encore moins de les anathématiser. Dans une question aussi ardue le moins que nous devions à nos adversaires c'est une large tolérance. Une croyance ne saurait s'imposer.

Comment,. dit M. Guyau, répondre en termes catégoriques à des interrogations comme celles de la Marguerite de *Faust* :

« Il y a peut-être bien longtemps que tu n'es allé à la messe... Crois-tu en Dieu ? » « Ma bien-aimée, répond Faust, qui oserait affirmer qu'il y a un Dieu ? » « Ainsi tu n'y crois pas ?... Qui oserait dire qu'il ne croit pas s'il écoute la voix de son cœur ? Quand un sentiment de tendresse et de bonheur aura rempli ton âme, prononce des mots au hasard, je n'en ai point à te prescrire.

« Qu'importe que tu dises : Bonheur ! Cœur ! Amour ! Dieu ! le sentiment est tout, le mot est vain. »

Restons croyants, mais soyons moins affirmatifs et surtout pas de prétentions à l'infaillibilité dans un monde où il ne saurait y avoir de conclusion absolue et difinitive.

Affectueuse poignée de main.

Dr L. CHARROPPIN.

P. S. — Nous avons lu avec pleine satisfaction dans la *Revue Spirite* l'excellent et intéressant article de Monsieur Caron. Largeur de vue, indépendance d'esprit, impartialité, sont des qualités malheureusement trop rares pour que l'on ne s'empresse pas de les signaler quand on les rencontre chez un écrivain. Nous tendons la main à M. Caron et nous sommes avec lui et avec tous ceux qui travaillent à élargir la sphère du spiritisme et à la rendre accessible à tous les hommes de bonne volonté.

DE CI-DE LA

La question du *choix*, si diversement interprétée par les feuilles spirites, est entrée dans une phase qui me rend fort perplexe. J'avais jusqu'ici adopté l'idée Kardéciste qui accorde à l'être, dans la vie périspritale, la faculté de choisir le moment de sa réincarnation et le genre d'épreuves ou de travaux à accomplir sur terre. Il ne me déplaisait pas, je l'avoue, de passer de longues heures à bâtir de riants châteaux en Espagne pour ma prochaine existence charnelle que je me promettais de rendre aussi douce que possible ; et voilà que deux esprits compétents, Jean et Alpha, escortés de mes amis George et Lebay (sont-ce bien des amis ?) viennent, par des arguments irréfutables, m'arracher mes chères illusions.

Il paraît, en effet, qu'il ne me sera nullement permis de fixer moi-même le moment opportun pour me réincarner puisqu'on meurt aussi naturellement chez nos voisins, les transterriens, que sur la machine ronde ; le choix, dans ce cas, serait un véritable suicide périsprital qui n'aurait pas plus sa raison d'être que le suicide charnel. Il paraît également que, loin d'être conforme à mon caprice, ma prochaine incarnation sera tout bonnement la conséquence directe, inéluctable de mes existences antérieures, et que, bon gré mal gré, je serai naturellement entraîné dans le milieu le plus en rapport avec le degré d'avancement acquis, le tout se réduisant à une pure question physiologique.

Tout cela est fort rationnel, je n'en disconviens pas, mais combien plus séduisante est l'interprétation de l'école orthodoxe, il y a la même différence qu'entre les brutales vérités de la science et les rêves délicieux de la fantaisie.

Incapable de combattre moi-même la logique serrée des mes intransigeants amis, je ne serais pas fâché de trouver quelques bonnes raisons pour rejeter un système qui m'agace d'autant plus que je le trouve plus raisonnable. C'est dans ce but que, me trouvant l'autre soir dans une réunion intime où plusieurs esprits s'étaient manifestés, je me hasardai à demander à l'un d'eux son opinion sur le sujet en litige. Voici l'apologue qu'il voulut bien nous donner en guise de réponse :

A Gros-Jean désireu[illegible] se réincarner
L'Eternel, l'autre jour, [illegible]rdait audience.
— Maître, dit notre esprit, je voudrais retourner
Sur terre où cependant je n'eus jamais de chance.
— A ton aise, Gros-Jean, et si tu veux choisir
L'heure de ta naissance et ton genre de vie
Tu n'as qu'à demander. Que veux tu devenir ?
— Mon malheureux passé ne me fait point envie,

Trop longtemps meurt de faim, claquedent, souffreteux,
Je veux enfin jouir et faire sans vergogne,
Sous les riches lambris d'un palais fastueux,
Quatre repas par jour arrosés de bourgogne.
Puisque de faire un choix nous avons le loisir,
Le mien vous paraîtra raisonnable j'espère.
Sur terre, cette fois, je voudrais devenir...
Pape. — Diable ! reprit l'Eternel en colère,
Tu n'es pas dégoûté ; mais dis-moi donc, Gros-Jean,
Sais-tu lire et compter ? Sais-tu les écritures ?
Connais-tu le latin ? — Oh ! Seigneur, parlons-en,
Pour bénir, pour donner à baiser ses chaussures,
Pour encaisser le gras, l'aumône et le denier,
Il n'est aucun besoin d'avoir traduit Horace.
— Je le sais, mais, d'ailleurs, tu n'es pas le premier,
Je ne peux te donner aujourd'hui cette place,
Un autre la choisit. — Va donc pour empereur
Ou roi, pour m'engraisser de la chose publique.
— Tous ces postes sont pris. — C'est jouer de malheur
Lors, simple Président de quelque République.
Pas davantage, hélas ! j'ai promis tout cela.

Réfléchissant alors qu'après tout, pour un cuistre,
Il visait un peu loin, maître Jean grommela :
— Je me contenterai d'être prince ou ministre,
Sénateur, député, préfet, ambassadeur.
Juge, si vous voulez, huissier, garde-champêtre.
Mon rêve favori fut toujours la grandeur.
— Hé bien ! parmi ces grands tu ne pourras pas être,
Ces titres sont donnés. Sans se déconcerter,
Jean dit : — Au pis aller, donnez-moi la richesse.
— Il ne m'en reste plus. — Sur quoi me rejeter,
Pensa le pauvre esprit, le cœur plein de tristesse,
J'ai peur de deviner quel sort sera le mien.
Faites au moins, Seigneur, qu'une modeste aisance
Vienne s'asseoir, un jour, à mon foyer terrien.

— Ami, décidément, de la terrestre engeance
Tu connais peu les goûts. Ce n'est pas de son gré
Que l'homme en renaissant, tombe dans l'infortune.
Toi-même, ici, Gros-Jean, dans ton orgueil outré,
Que faisais-tu, sinon suivre la loi commune ?
D'autres ont déjà pris tout ce qui rend heureux,
Ne t'étonne donc pas si tu n'as que la chance
De choisir dans le tas des croquants et des gueux
Voués aux durs labeurs, étreints par la souffrance,
Fébricitants de faim, vieillis avant le temps,

A peine soutenant de leur maigre salaire
Des enfants que la mort moissonne à leur printemps
Et qui...
— De grâce, assez, je suis en cette affaire
Par la pratique expert ; Et si c'est là le choix
Qu'avec tant d'assurance on prône sur la terre,
Grand merci ! Jamais plus vous n'entendrez ma voix
Quêter de ci de là. Désormais je préfère
Sans souci du destin, ne m'occuper de rien,
Laisser agir en tout l'équitable nature
Qui, mieux que vous et moi, choisira pour mon bien
Richesse ou pauvreté, dignités ou roture.

— La leçon t'a servi, reprit le divin roi ;
Tu le comprends enfin, l'éternelle justice
Ne peut qu'être l'effet d'une immuable loi
Et non de l'arbitraire ou du simple caprice.
Progresser ou croupir, il n'est pas d'autre choix.
Aime, travaille, lutte, utilise la vie,
Fais le bien, de ton cœur n'écoute que la voix,
Et comme...

... il n'y avait pas de motif pour que le sermon ne durât jusqu'au lendemain, je quittai la séance d'assez mauvaise humeur d'avoir trouvé précisément le contraire de ce que je cherchais. Par surcroît de malchance, toute la nuit je rêvai que j'étais pape, garde-champêtre, empereur, que sais-je, et grand fut mon désappointement de me réveiller, le matin, Gros-Jean comme devant.

A. MARTELIN.

THÉORIES COMPARÉES

La *Revue spirite* du 1er septembre publie une étude très clairement exposée, très complète où son auteur, M. Caron, examine avec une rare impartialité les trois théories principales auxquelles le fait spirite aurait jusqu'ici donné naissance. La première de ces théories, qui fait règle encore pour la généralité des spirites, fût développée en des communications obtenues de 1850 à 1855 dans un groupe de chercheurs. (1) Ces communications, mises en ordre par Allan-Kardec et savamment commentées par lui furent publiées dans le *Livre des Esprits*. La deuxième conception, qui émane également de source

(1) Voir la *Revue Spirite* du 1er novembre 1887, page 683.

médianimique, est due à un esprit de beaucoup de valeur, du nom de Léonce, qui se manifeste au groupe Bisontin, et dont plusieurs dictées remarquables furent publiées à divers intervalles par la *Revue Spirite*. Quant à la troisième théorie, c'est l'esprit Jean qui, depuis près de quatre ans, s'applique à nous la faire connaître avec une puissance d'argumentation à laquelle s'accordent à rendre hommage tous les lecteurs de la *Vie Posthume*.

Dictature divine, démocratie des Esprits, socialisme, telle est bien, ainsi que M. Caron a su l'exprimer en trois coups de plume, la caractéristique de chacune des trois théories.

En effet, dans le premier cas, Dieu lui-même en personne disposerait à son gré de chacune de nos destinées ; dans le second, ce rôle omnipotent appartiendrait seul aux Esprits-guides hiérarchiquement organisés ; dans le troisième cas, enfin, esprits supérieurs ou inférieurs se trouveraient entraînés sous l'impulsion d'une infaillible et commune loi d'incarnation et de désincarnation qui les rendrait alternativement tributaires du monde charnel et du monde périsprital. Ils ne se distingueraient les uns des autres que par la somme de leurs acquis et par le rayon plus ou moins étendu de leur libre arbitre qui en serait la conséquence.

En qualifiant, très flatteusement du reste, de *pain des forts* cette dernière conception, M. Caron s'exagère, selon nous, le degré de supériorite supposé exigible de la part de ceux qui seraient disposés de la prendre pour mobile de leur conduite et, par cela même, les difficultés qui s'opposeraient à sa vulgarisation.

Comparé au régime débilitant auquel nous convie la doctrine de la première heure dite « des bons esprits », il est possible que déjà le système de l'esprit Léonce, en écartant du gouvernement du monde l'intervention directe de la divinité, constitue pour certains tempéraments un morceau un peu lourd à digérer, et que, notamment, le système de l'esprit Jean en éliminant de ce même gouvernement non seulement l'ingérence de l'hypothétique personnalité en question, mais celle des esprits-guides eux-mêmes, ce genre de nourriture leur devienne alors plus indigeste encore. Et pourtant, à bien considérer, le système de l'esprit Jean n'est-il pas de beaucoup le plus facilement assimilable, le plus maternellement tutélaire, puisque là où l'étrange action *providentielle* des deux autres doctrines n'exercerait qu'une influence parcimonieusement répartie, abritant les uns, et laissant exposés les autres à toutes les intempéries de l'adversité, l'action *naturelle* de la doctrine de l'Esprit Jean, elle, répandrait, sans compter, ses largesses et ses bienfaits sur tout ce qui respire ?

Les faits, ces critériums de la vérité, pouvant seuls nous permettre de juger de la valeur respective de chacune des théories en présence, emparons-nous de celui qui vient de se produire près de Dijon sous forme d'épouvantable catastrophe. D'après les deux premières doctrines, rien n'arrivant qui ne doive arriver, *une action providentielle, directe ou indirecte, intervenant constamment pour que toute souffrance non motivée par nos agissements antérieurs nous soit évitée*, il ne resterait donc qu'à s'incliner et à dire avec le Livre des Esprits : laissez passer la justice de Dieu, ou avec l'esprit Léonce : laissez passer la justice des Guides. Il était absolument juste que certains voyageurs fussent broyés, d'autres, seulement éclopés, d'autres, enfin, épargnés. De là à dire que Dieu et les Guides ont aidé au déraillement il n'y a pas loin. Une telle intervention, s'il était vrai qu'elle fut possible, ne devrait pas s'appeler providentielle, mais diabolique et criminelle. Et c'est pourquoi, ne pouvant consentir à considérer le malheur et la souffrance comme *voulus* par des Guides ou par un Dieu qui rappelleraient un peu trop dans ce cas la justice tortionnaire des temps maudits de l'inquisition, force nous est donc, avec l'esprit Jean, de nous expliquer la cause efficiente de la catastrophe en question par le jeu régulier d'un ensemble de circonstances toutes dépendantes de la libre volonté d'un certain nombre d'incarnés. Et cette volonté étant ici déterminée par un mobile de cupidité, par l'abus scandaleux d'un monopole tout puissant exploité par de gros bonnets beaucoup plus préoccupés de la question de dividende que de la question de sécurité, rien n'est moins mystérieusement explicable que la fréquence de ces existences si malheureusement brisées et de ces départs forcés pour l'autre monde.

Il y aurait donc des malheurs immérités, nous objectera-t-on ? Sans doute. Et c'est là ce qui fait justement la force indestructible de la théorie de l'esprit Jean, puisqu'elle est seule capable de nous faire comprendre l'impossibilité pour l'être, de s'isoler, de se bâtir un bonheur égoïste, son propre intérêt lui indiquant clairement que l'unique moyen de se préserver dans l'avenir des injustices et des imperfections sociales, c'est de s'efforcer dès maintenant d'en faire disparaître *pour tous* les causes efficientes.

L'égoïsme même, en quelque sorte, dit judicieusement M. Caron, *nous conseille de rejeter toute pensée égoïste. Voilà quelle serait la conséquence logique de la solidarité ainsi comprise.*

C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de la théorie de l'esprit Jean et de celle aussi de l'esprit Alpha que M. Caron se plait également à citer. Et c'est bien parce que l'une et l'autre conception battent en

brèche l'anti-fraternelle et trop longtemps persistante légende des « Bienheureux élus » égoïstement affranchis des durs labeurs de la chair ; c'est bien parce que la doctrine commune à nos deux amis, en proclamant la phase charnelle comme aussi essentielle à l'accomplissement de l'éternelle durée de la vie que la phase périspritale, relève enfin l'humanité et la délivre du boulet d'infamie qu'une Providence d'amour aurait à jamais rivé à sa destinée et sous lequel elle reste courbée, même après Allan-Kardec, même après l'esprit Léonce, que nous la défendons à la *Vie Posthume*, unanimement convaincus que les doctrines de l'avenir sauront, à l'égard de ce grand principe d'unité et de mutuelle solidarité qui relie un monde à l'autre, se montrer plus affirmatives encore.

M[lle] GEORGE.

BIBLIOGRAPHIE. — *Essai de Philosophie Universelle* (1). — Sous ce titre, M[lle] Ersylie Dufaut vient de publier une petite brochure très intéressante et que nous recommandons volontiers à nos lecteurs. Cette brochure est divisée en deux chapitres : Dans le premier, M[lle] Dufaut, avec un accent de sincérité qui lui fait honneur, nous raconte comment, élevée dans le catholicisme, elle ne put se défendre dès son jeune âge d'en critiquer instinctivement les abus, et comment, parvenue à l'âge de raison, et ayant vainement cherché la vérité, aussi bien du côté de la foi sans contrôle que de celui de la négation sans preuves, elle put enfin trouver dans le Spiritisme, ce repos de la conscience vers lequel elle aspirait depuis si longtemps. Le deuxième chapitre, est tout entier consacré à une réfutation des théories néantistes et dont l'argumentation nous a paru bien des fois très intelligemment conçue. Il est vraiment regrettable que M[lle] Ersylie Dufaut n'ait pas cru devoir fouiller plus profondément le sujet, la façon dont elle l'effleure nous laissant supposer qu'elle eut été à même de l'approfondir plus encore.

Suivent une critique de l'esquisse scientifique de M. Revel et le récit de plusieurs faits spirites bien intéressants.

En résumé, excellente petite brochure d'une lecture agréable et facile et où nous avons reconnu avec plaisir un esprit libéral ayant déjà évolué du catholicisme au kardécisme et bien disposé, pensons-nous, pour faire son évolution définitive vers un rationalisme plus positif.

M[lle] Ersylie Dufaut est, on le reconnait facilement, une libre-penseuse ; c'est le meilleur éloge que nous en puissions faire. Aussi la remercions-nous volontiers, malgré les quelques diversités d'opinions qui pourraient nous séparer, de son bon et intelligent travail et de l'agréable moment que sa lecture nous a procuré. — E. L.

---

(1) Imprimerie Bergmans-Van Cauwelaert, rue des Chartreux, 7, Bruxelles.

CONGRÈS SPIRITE DE BARCELONE. — Nous reviendrons prochainement sur les séances de ce premier congrès dont le compte-rendu complet ne nous est pas encore parvenu ; mais il résulterait de deux journaux politiques de la localité que nous tenons de l'obligeance de notre ami, l'honorable docteur Verdu, que l'impression laissée sur le public profane aurait été celle d'un congrès religieux quelconque, d'une assemblée de *dévots laïques*, selon les propres expressions du *Libéral*.

Néanmoins nous ne nous félicitons pas moins hautement de la réussite de cette première tentative, espérant bien que pour le congrès du grand Centenaire de 89, la pure libre-pensée, qui seule nous captive, saura prendre sa pacifique revanche.

UNE RENCONTRE SUR LE TERRAIN... SCIENTIFIQUE. — La *Revue Spirite* du 15 septembre reproduit une lettre d'un journal de Rome adressée en guise de spirituel et courtois défi au savant aliéniste Lombroso, au sujet des facultés véritablement stupéfiantes dont serait douée une femme italienne d'une trentaine d'années, très ignorante et d'une très humble condition. « Cette femme — raconte M. le professeur Chiaïa Ercole, auteur de la lettre — attachée sur un siège ou tenue fortement par les bras des curieux, attire les meubles qui l'entourent, les soulève, les tient élevés en l'air comme le cercueil de Mahomet, et les fait redescendre avec des mouvements ondulatoires comme s'ils obéissaient à la direction d'une volonté étrangère... Elle-même s'élève en l'air, quels que soient les liens qui la retiennent ; elle reste ainsi, paraissant couchée dans le vide, contrairement à toutes les lois de la statique et semble s'affranchir de la loi de la gravité... En certaines occasions, elle peut grandir de plus de dix centimètres ; elle est comme une poupée de gutta-percha, comme un automate d'un nouveau genre. Combien de jambes et de bras a-t-elle ? Nous n'en savons rien. Tandis que ses membres sont retenus par les assistants les plus incrédules, nous en voyons paraître d'autres, sans savoir d'où ils sortent ; ses chaussures sont trop petites pour renfermer les pieds ensorcelés... »

M. Lombroso ayant cru devoir se montrer sceptique au sujet de ces étonnants phénomènes, s'est attiré de la part de M. le professeur Chiaïa la provocation suivante : «... Si vous avez véritablement l'amour de la science, si vous êtes sans préjugés, vous, le premier aliéniste de l'Italie, ayez, je vous prie, l'obligeance de venir sur le terrain, et soyez persuadé que vous allez vous mesurer avec un galant homme. »

Et le journal ajoute : *Notre illustre collaborateur Lombroso accepte le défi et combine une rencontre avec son aimable adversaire.* Espérons que les flots de fluide qui vont remplacer dans ce nouveau duel les flots de sang, auront pour effet de projeter beaucoup de lumière.

Mme Louis Mond, la sympathique directrice du *Magicien* vient de faire paraître, dans le format des petits volumes à 25 centimes qu'édite la Petite Bibliothèque universelle, *Les Révélations de la main*, traité de modeste apparence, mais qui n'en est pas moins substantiel et complet et dont lui seront reconnaissants tous les amateurs de plus en plus nombreux de ces mystérieuses études.

Le Directeur-Gérant : Mme George.

Marseille. — Imp. Générale Achard et Cie, rue Chevalier-Roze, 3 et 5.